0690035N

ACADEMIE DE LYON

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE

50 BOULEVARD DES ETATS UNIS

69372 LYON CEDEX 08

Tel: 0478783178

## ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 82 Année scolaire : 2022-2023 Nombre de membres de la CP : 12

Quorum: 7

Nombre de présents : 7

La commission permanente Convoquée le : 17/05/2023 Réunie le : 30/05/2023

Sous la présidence de : Marie-Agnes Voisin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

## Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 20/10/2022 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

## Libellé de la délibération :

convention irpa mise en place atelier d'animation 2022/2023 et 2023/2024 sans incidence financière

## Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 7

 Pour :
 7

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0